



Des premières nations ou une seule grande première nation autochtone?

Par [Pierre Dubuc](#)

Mondialisation.ca, 11 janvier 2013

lautjournal.info

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Sous l'impulsion des jeunes et des femmes, les autochtones se sont mis en marche dans le cadre du mouvement Idle No More. Ils contestent les dispositions environnementales et les modifications apportées à la Loi des Indiens par les lois C-38 et C-45 du gouvernement Harper.

Plus largement, ils posent la question nationale autochtone à l'échelle du pays. Ce faisant, leur lutte représente un intérêt stratégique pour le mouvement indépendantiste québécois.

Une relation de type colonial

Les commentateurs politiques utilisent le mot « tiers-monde » pour décrire la situation abjecte dans laquelle sont confinés les autochtones au Canada, mais ils en nient l'essence même.

Car, si on peut, au-delà des conditions de vie misérables, parler de « tiers-monde » dans le cas des autochtones et de leurs relations avec le reste du Canada, c'est parce que celles-ci sont de type colonial.

La relation de dépendance vis-à-vis l'administration canadienne, en vertu de la Loi des Indiens, est parfaitement illustrée par la façon dont on utilise le rapport de la firme Deloitte sur l'administration de la réserve d'Attawapiskat.

Le gouvernement le plus cachotier, le plus secret, le plus opaque, de l'histoire du Canada exige de la transparence de la part de l'administration de la chef Theresa Spence et les éditorialistes emboîtent le pas. Le Globe and Mail accuse même Mme Spence, dans son éditorial du 10 janvier, de se comporter en « despote du tiers-monde »!

Personne ne semble vouloir reconnaître que le problème est que la chef Theresa Spence est redevable au gouvernement canadien alors qu'elle ne devrait l'être qu'à son peuple.

Bien sûr, l'argent vient du gouvernement canadien. C'est là le cœur du problème. Les autochtones devraient être en mesure de prélever eux-mêmes leurs impôts et redevances, et adopter les lois qui les régissent. Comme ils signent déjà leurs traités, ils exerceraient alors leur autodétermination pleine et entière.

L'enjeu : les ressources naturelles du Nord

La relation coloniale du Canada avec les autochtones ne se limite pas aux aspects administratifs et politiques. Elle est aussi économique et territorial. Le mode d'exploitation du Nord du Canada par les compagnies pétrolières et minières ne se distinguent en rien de leurs pratiques dans le tiers-monde.

Aujourd'hui, les autochtones revendiquent des droits sur le Nord du Canada, sur cette vaste partie du territoire canadien où ils sont majoritaires.

L'enjeu est de taille. Le Nord est l'objet de toutes les convoitises et de nombreux projets miniers y voient le jour. Citons simplement à ce sujet, Vincent Marissal de La Presse qui, dans sa chronique du 9 janvier, « Les Haïtiens du Nord », écrit : « Prenez, par exemple, le projet pharaonique de la chinoise MMG, au Nunavut: 5 mines à ciel ouvert, 350 km de routes, des dizaines de ponts, des logements pour un millier de travailleurs, de gigantesques dépôts de mazout et... l'assèchement d'un lac. »

La cible : les droits de propriété du sol

C'est pour favoriser ce développement aux profits de multinationales étrangères et canadiennes que le gouvernement Harper a apporté des changements substantiels aux lois environnementales et à la gestion des terres autochtones.

Sur cette dernière question, la loi C-45 fait en sorte qu'il sera plus facile pour les conseils de bande de « louer » des terres appartenant à des réserves, en court-circuitant les processus de consultation traditionnels des autochtones.

Dans un texte paru dans le Globe and Mail du 29 décembre, Tom Flanagan, le mentor de Stephen Harper sur les questions autochtones, défend la loi C-45 qui va accélérer la prise de décision des conseils de bande sur la location des terres, en s'appuyant sur la volonté de nombreux chefs et avocats autochtones, désireux de conclure des ententes avec les minières pour l'exploitation des minéraux ou des pétrolières pour le passage d'oléoducs sur le territoire des réserves.

Le mouvement Idle No More met en lumière cette opposition au sein des communautés autochtones entre les jeunes et les femmes, plus soucieux des enjeux environnementaux, et certains chefs prêts à s'entendre, en retour de bénéfices financiers, avec les pétrolières et les minières.

Tom Flanagan est évidemment conscient de cette lutte de pouvoir larvée au sein des communautés autochtones et entre les communautés autochtones. La conclusion de son article permet de comprendre la stratégie qu'empruntera le gouvernement Harper face au mouvement autochtone.

Selon Flanagan, c'est l'insatisfaction exprimée par plusieurs « Premières nations » face à la « rigidité » de la Loi sur les Indiens qui a motivé le gouvernement Harper à amender la loi afin de « leur permettre de prendre plus facilement des initiatives pour améliorer le bien-être de leur population ».

« Rien dans ces amendements, ajoute Flanagan, ne requiert l'action des autres Premières nations ».

Première nation ou Premières nations ?

« En passant, conclut Flanagan, cela est en accord avec la longue tradition d'indépendance politique des premières nations. C'est pour cela qu'elles se dénomment " Premières nations" plutôt que " Première nation"; il y a plusieurs nations, chacune ayant sa propre histoire et sa propre vision de l'avenir. Les consultations requises pour la modernisation et l'éventuelle remplacement de la Loi sur les Indiens ne devrait pas se transformer en camisole de force pour les Premières nations qui sont déjà prêtes à déterminer leur propre avenir économique ».

Autrement dit, permettons à celles qui veulent s'entendre avec les minières et les pétrolières de le faire!

Quand Tom Flanagan valorise le particularisme autochtone en louant la « longue tradition d'indépendance politique des Premières nations », il faut y voir une manœuvre au service de son objectif politique. Il a consacré plusieurs ouvrages, dont *First Nations? Second Thoughts*, à la question autochtone. Son approche consiste à considérer les Amérindiens comme les « premiers immigrants », ce qui légitimerait le gouvernement canadien à refuser des droits territoriaux aux tribus indiennes.

Flanagan est l'un des membres de l'école de Calgary, financée par les pétrolières, qui a servi de think tank au Reform Party et à Stephen Harper.

Le concept de « Premières nations » au pluriel permet donc, selon Flanagan, au gouvernement, aux pétrolières et aux minières de s'entendre avec certaines nations et de jouer les Premières nations les unes contre les autres. C'est le vieux principe britannique du « Diviser pour régner ».

Le mouvement Idle No More est conscient de l'enjeu. Sur son site Internet, il utilise le singulier lorsqu'il parle de la Nation autochtone. Une Nation autochtone à la grandeur du Canada qui veut négocier de nation à nation avec le Canada.

Cette approche interpelle les indépendantistes québécois. La reconnaissance d'une grande nation autochtone pancanadienne est bien différente de la reconnaissance de 11 Premières nations par le gouvernement du Québec. Elle implique d'importantes considérations stratégiques sur lesquelles nous reviendrons.

Pour l'instant, apprécions à sa juste valeur ce mouvement de la base dont l'action et la revendication nationale s'attaque aux fondements mêmes du Canada.

Le « peuple invisible » est en marche

De leur côté, les fédéralistes ont fait leur lit. Ils cherchent, comme le Globe and Mail, à discréditer le mouvement. D'autres éditorialistes et commentateurs, qui ont pourtant des solutions toutes prêtes pour les conflits en Afghanistan, en Libye et en Syrie, trouvent la question autochtone « trop complexe » pour prendre position. Mais cela ne saura tarder.

La Presse a mis la table en publiant, jeudi le 10 janvier, un texte de Réjean Morissette, « La fable autochtone. Aucune des 11 nations reconnues n'était présente de manière significative, continue et organisée au Québec il y a 400 ans ». Des immigrants, les autochtones?

Réjean Morissette est l'auteur de l'ouvrage *Les autochtones ne sont pas des pandas*. Morissette est le pendant québécois de Tom Flanigan.

Le « peuple invisible », dont parlait Richard Desjardins est en marche. Aux indépendantistes d'en prendre bonne note en mettant fin à leur indifférence annexionniste à l'égard des Autochtones.

Les indépendantistes doivent réfléchir aux formes d'alliance que le mouvement souverainiste québécois devrait proposer aux Autochtones, car nous avons, Québécois et Autochtones, une cause commune : le démantèlement du Canada.

Pierre Dubuc

La source originale de cet article est lautjournal.info

Copyright © Pierre Dubuc, lautjournal.info, 2013

Articles Par : Pierre Dubuc

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca